

Convention du Conseil de l'Europe sur
la manipulation des compétitions
sportives (STCE n° 215)

Groupe de Copenhague



Nicosie, le 6 mai 2026

T-MC-GOC(2026)9

10ème réunion du Groupe de Copenhague (GoC)

**Groupe consultatif auprès du Comité de suivi
sur la manipulation des compétitions sportives
(T-MC)**

5-6 mai 2026

Liste des décisions

I. OUVERTURE

1. MOT DE BIENVENUE

Le président a souhaité la bienvenue aux participants à la 10e réunion, qui s'est tenue à Nicosie les 5 et 6 mai 2026.

Il a exprimé sa sincère gratitude au Comité d'éthique et de protection dans le sport (CESS) de Chypre pour avoir accueilli la réunion et pour son hospitalité généreuse. Il a souligné la signification symbolique de cette réunion à Chypre alors que le pays assure la présidence du Conseil de l'Union européenne.

À l'occasion de sa première présidence, il a présenté ses deux priorités pour le Groupe de Copenhague : faire en sorte que les alertes donnent lieu à des enquêtes et accroître le nombre de plateformes nationales, tout en consolidant celles déjà en place.

2. ORDRE DU JOUR

Le Groupe consultatif a adopté l'ordre du jour de la réunion figurant à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II.

3. ÉVOLUTIONS RECENTES AU NIVEAU DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le Groupe consultatif a pris note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur les priorités actuelles du Conseil de l'Europe. La première priorité concerne la responsabilité de l'Ukraine. La deuxième porte sur les réflexions relatives à un nouveau Pacte démocratique, qui couvrent la réponse à la manipulation de l'information et à l'ingérence étrangère (FIMI). La troisième concerne l'engagement des États non membres du Conseil de l'Europe. Les conventions de l'Organisation sont promues en tant que normes mondiales.

À cet égard, le Groupe a souligné la pertinence de la Convention de Macolin en tant qu'instrument clé pour étendre la coopération au-delà de l'Europe. La Convention contribue à intégrer de nouveaux pays dans un cadre commun.

Il a également pris note de la prochaine Conférence ministérielle du Conseil de l'Europe, qui se tiendra à Chişinău les 14 et 15 mai 2026.

II. COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

4. ÉVOLUTIONS RECENTES AUX NIVEAUX INTERNATIONAL ET NATIONAL

Le groupe consultatif a pris note des développements présentés par les participants.

La Lituanie a notamment fait état de l'adoption de nouvelles règles obligatoires contre la manipulation des compétitions, applicables à toutes les fédérations sportives bénéficiant d'un financement public. La Belgique a rendu compte des récentes évolutions judiciaires et des enquêtes en cours dans des affaires de fraude liées au sport. Le Canada a annoncé le lancement prochain, en juin 2026, de son programme national de prévention de la manipulation des compétitions (CPPCM).

5. RESEAU DES MAGISTRATS/PROCUREURS CHARGES DES QUESTIONS SPORTIVES (MARS)

Le groupe consultatif a pris note des informations fournies par le secrétariat de l'EPAS concernant la dernière réunion plénière, qui s'est tenue à Strasbourg les 28 et 29 avril 2026.

Le réseau MARS a notamment abordé l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les enquêtes sur les infractions à l'intégrité du sport, ainsi que le projet de Christian Kalb sur la détection et la sanction de la manipulation des compétitions sportives. Le Bureau du MARS explorera les possibilités de coopération sur ce projet et sur les travaux du groupe de travail « Alertes ».

III. DÉTECTION ET ENQUÊTES

6. ALERTES

Le groupe consultatif a pris note des travaux menés par le groupe de travail. Depuis le début de l'année, 55 notifications concernant des événements sportifs ont été transmises par huit membres.

Le groupe s'est félicité des progrès réalisés concernant les matchs amicaux de football. Moins de matchs suspects ont été identifiés cette année.

Le groupe a identifié plusieurs domaines dans lesquels des progrès supplémentaires sont nécessaires. Une participation plus large au partage d'informations reste une priorité. L'étiquetage et la classification par couleur des notifications gagneraient à être mieux harmonisés. Les entités déclarantes devraient également recevoir des réponses plus substantielles.

Le groupe s'est félicité de l'introduction d'un nouveau modèle de retour d'information. Il a encouragé les membres à l'utiliser de manière systématique.

Il a approuvé le nouveau flux de travail proposé. Les membres seront tenus de répondre aux notifications. La qualité des contributions fera l'objet d'un suivi. La coordination sera étendue aux observateurs et au réseau MARS.

7. SUIVI DES COMPÉTITIONS SPORTIVES INTERNATIONALES

Le groupe consultatif a pris note des travaux entrepris par le groupe de travail sur la surveillance.

Deux compétitions ont fait l'objet d'un suivi en 2026. La Coupe d'Afrique des nations au Maroc (décembre 2025 – janvier 2026) a été pilotée par la plateforme nationale marocaine. Les Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina (février 2026) ont donné lieu à une surveillance ciblée du hockey sur glace, du curling et du biathlon, pilotée respectivement par les plateformes nationales suisse, canadienne et allemande. Aucune anomalie n'a été détectée lors de ces deux compétitions.

Le Groupe a salué la présentation du Comité international olympique sur ses activités de surveillance pendant les Jeux de Milan-Cortina.

Le Groupe a rappelé la méthodologie du groupe de travail. La composition de ce dernier n'est pas permanente. Des coordinateurs sont désignés pour chaque événement par les plateformes nationales ayant un intérêt, une motivation ou des compétences particulières à apporter.

Le Groupe a pris note des prochaines activités de surveillance. Le Championnat du monde de hockey sur glace masculin (15-31 mai 2026, Suisse) sera coordonné par les plateformes nationales suisse et danoise. La Coupe du monde masculine de la FIFA (11 juin – 19 juillet 2026, États-Unis, Canada, Mexique) mobilisera des coordinateurs issus de douze plateformes nationales, à raison d'un par groupe. En tant que première édition à 48 équipes, elle présente des risques accrus pendant la phase de groupes.

La surveillance testera également deux nouvelles approches. La première consiste à utiliser l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle pour détecter des schémas atypiques sur les marchés des paris dérivés, où des données consolidées provenant de différents opérateurs sont disponibles. La seconde consiste à surveiller quotidiennement les marchés de prédiction, afin d'identifier des mouvements inhabituels sur les principaux marchés et l'apparition de marchés secondaires suspects.

Le Groupe a encouragé les plateformes nationales à contribuer activement aux analyses de risques en amont de la Coupe du monde.

8. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le groupe consultatif a pris note de la présentation introductive sur la portée et la définition de l'intelligence artificielle dans le contexte de l'intégrité du sport, donnée par le coordinateur de la plateforme nationale française, qui dirige le groupe de travail « IA et manipulation dans le sport ». La présentation s'est appuyée sur la définition internationale commune adoptée par l'OCDE, la loi européenne sur l'IA et la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle. Elle a également établi une distinction entre les systèmes basés sur des règles, l'apprentissage automatique classique et l'apprentissage profond, qui ont des implications différentes en matière d'explicabilité.

Le Groupe s'est félicité des progrès réalisés par le groupe de travail et ses trois sous-groupes. Il a remercié Tom Mace (Sportradar) et le professeur David Forrest (Université de Liverpool) pour leur présentation sur les travaux des sous-groupes 1 et 2.

Le sous-groupe 1 (Détection et analyse prédictive) a achevé sa cartographie du marché. Les résultats de l'enquête indiquent que 32 % des répondants s'appuient déjà sur une surveillance assistée par l'IA. L'examen humain par des experts reste essentiel pour les décisions finales.

Le sous-groupe 2 (Renseignement et enquêtes) a achevé sa cartographie du marché. Une typologie des outils et un cadre de fiabilité sont actuellement en cours de perfectionnement. Les obstacles structurels à l'adoption sont principalement d'ordre juridique, plutôt que technologique. Le sous-groupe a également documenté l'utilisation criminelle croissante de l'IA pour la manipulation d'identité, la gestion de comptes multiples et la coordination transfrontalière.

Il a remercié Simon Bernard (Modern Law) pour sa présentation sur les travaux du sous-groupe 3.

Le sous-groupe 3 (vie privée, éthique et gouvernance) a rédigé une liste de contrôle standardisée à l'intention des organisations sportives. Les travaux avancent sur une note d'orientation relative à l'harmonisation réglementaire, s'appuyant sur la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et la loi européenne sur l'IA. Le champ d'application couvre la transparence, la supervision humaine, l'atténuation des biais et la protection des données. Le groupe a noté que le rapport thématique devrait être présenté lors de sa prochaine réunion. Le programme de formation sera lancé en même temps.

IV. SENSIBILISATION, EDUCATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

9. GROUND

Le groupe consultatif a pris note des travaux menés par le groupe de travail GROUND.

Le groupe s'est félicité des résultats de l'enquête menée par le groupe de travail. 2 845 réponses ont été recueillies auprès d'un large éventail de disciplines sportives, dont plus de 1 100 athlètes. Le football était le sport le plus représenté. La Slovaquie, la Hongrie et le Canada ont fourni le plus grand nombre de réponses.

Parmi les principales conclusions, 65 % des personnes interrogées n'avaient jamais reçu de formation sur la manipulation des compétitions. Lorsqu'elle était dispensée, la formation l'était le plus souvent par l'intermédiaire des fédérations nationales. La connaissance des modalités et des interlocuteurs à qui signaler une manipulation reste limitée. 10 % des personnes interrogées avaient été approchées pour manipuler une compétition. Parmi elles, moins de la moitié l'avaient signalé à quelqu'un.

Le Groupe a noté l'écart persistant entre les connaissances théoriques en matière de signalement et les comportements réels en la matière. Une formation de mise à jour régulière semble plus efficace que des sessions ponctuelles.

Le Groupe a salué les prochaines étapes. Une analyse de la situation en matière de formation sur la manipulation des compétitions est en cours de réalisation avec un partenaire de recherche. Elle sera achevée d'ici octobre 2026. Un rapport consolidé intégrant les résultats de l'enquête et l'analyse de la situation sera présenté lors de la réunion du Groupe en décembre 2026.

Il a rappelé l'existence d'un référentiel de ressources pédagogiques et a invité les membres à y contribuer.

10. PUBLICITE ET PARRAINAGE

Le groupe consultatif a pris note des travaux entrepris par le groupe de travail sur la publicité et le parrainage.

Il a remercié Christian Kalb (CK Consulting) et Philippe Auclair pour leurs deux présentations complémentaires. La première portait sur la dimension législative et institutionnelle, à savoir les règles en vigueur dans les différentes juridictions. La seconde s'est concentrée sur l'aspect opérationnel, à savoir la manière dont les opérateurs contournent ces règles.

La première présentation a montré que 60 % des pays ont mis en place une forme ou une autre de restrictions en matière de parrainage. Quatre niveaux de restrictions ont été identifiés, allant de lignes directrices volontaires à des interdictions générales. Les restrictions en matière de marketing ne constituent qu'une partie d'une boîte à outils plus large visant à lutter contre les paris illégaux et à réduire les méfaits du jeu. Le renforcement de la supervision des opérateurs et les obligations éthiques sont considérés comme des priorités ayant un impact égal ou supérieur.

La deuxième présentation a fait état de partenariats entre des clubs de football et des opérateurs de paris illégaux ciblant l'Asie. De tels partenariats ont été observés dans les cinq grandes ligues européennes. Certains sont en place depuis plus d'une décennie.

Le Groupe a encouragé le groupe de travail à poursuivre ses travaux et à assurer des liens avec des thèmes connexes, en particulier les paris illégaux, les paris responsables et le blanchiment d'argent.

11. PROJET ACT II (LUTTER ENSEMBLE CONTRE LA MANIPULATION DES COMPETITIONS)

Le Groupe consultatif a pris note de la présentation du Secrétariat sur la stratégie ACT II pour 2026-2027.

Cette stratégie repose sur deux ambitions stratégiques. La première consiste à promouvoir la Convention. Cela inclut la reconnaissance de la manipulation et des paris illégaux, l'adhésion de

nouveaux pays et l'élargissement de la communauté de Macolin. La seconde consiste à mettre en œuvre la Convention. Cela implique des plateformes nationales plus solides et plus matures, un partage d'informations transfrontalier plus rapide et une expertise plus pointue dans ce domaine.

Le Groupe a pris note des ressources allouées au projet. Les contributions volontaires à ACT II ont atteint 35 % du budget total prévu pour les deux prochaines années.

Le Groupe a remercié les six contributeurs pour leur soutien : la Norvège, European Lotteries (EL), la Française des Jeux (FDJ), l'Association mondiale des loteries (WLA), la Ligue française de football professionnel (LFP) et le Comité international olympique (CIO). Il a invité d'autres contributeurs à se manifester afin d'atteindre le reste de l'objectif.

Le Groupe a ensuite mené une réflexion structurée sur la manière d'augmenter le nombre de plateformes nationales et de renforcer celles qui existent déjà. Le Groupe a réaffirmé que les plateformes nationales constituent le cœur opérationnel de la Convention de Macolin.

V. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES APPROCHES

12. ESPORTS

Le groupe consultatif a pris note des travaux menés par le groupe de travail sur l'e-sport concernant les risques émergents en matière d'intégrité, les structures de gouvernance et l'évolution de la pertinence du marché de l'e-sport.

Il a encouragé une approche coordonnée pour collaborer avec les principales parties prenantes, notamment l'ESIC (la Commission pour l'intégrité dans l'e-sport), GRID (un fournisseur de données sur l'e-sport), les organisateurs de compétitions et les organismes internationaux concernés. Les informations et les analyses recueillies lors des sessions du groupe de travail seront systématiquement partagées afin d'éclairer l'évaluation de la priorité accordée à l'e-sport.

Le Groupe a invité le groupe de travail à évaluer formellement l'e-sport en vue de son inclusion dans le champ d'application de la Convention.

13. ADDICTION

Le groupe consultatif a pris note d'une nouvelle présentation des résultats du projet FPBA (Football Players' Betting Addiction), qui avaient déjà été partagés lors de sa précédente réunion. Le projet a été mis en œuvre par les fédérations de football portugaise et hellénique, en partenariat avec le Conseil de l'Europe, le Groupe Pompidou et l'Institut d'aide aux joueurs (IAJ). L'étude pilote a porté sur 1 588 footballeurs au Portugal et en Grèce.

Le Groupe a pris note des principales conclusions. 7,5 % des personnes interrogées ont été classées comme présentant un risque probable de dépendance au jeu, un taux quatre fois supérieur à celui de la population générale. Le début des paris intervient souvent avant l'âge adulte. Les connaissances en matière de football sont fréquemment perçues par les joueurs comme un avantage, bien qu'elles constituent un facteur de risque connu d'illusion de contrôle. La prise de conscience du lien entre la dépendance et le truchage de matchs reste faible.

Le groupe s'est félicité des contacts déjà établis avec l'UEFA, la CONMEBOL et la CAF.

Le groupe consultatif a décidé de créer un nouveau groupe de travail sur la dépendance des footballeurs aux paris sportifs. Ce groupe de travail sera dirigé par le Portugal.

Il a invité le groupe de travail à réfléchir à l'élargissement de la collecte d'informations à d'autres parties prenantes, telles que les arbitres, et à d'autres sports.

14. MARCHÉS PRÉDICTIFS

Le Groupe consultatif a tenu un débat ouvert sur les marchés prédictifs.

Il a remercié Christian Kalb (CK Consulting) et Philippe Auclair pour leurs deux présentations complémentaires.

La première abordait la définition des marchés prédictifs et leur classification juridique, entre jeux d'argent et produits dérivés financiers. La seconde s'est concentrée sur l'ampleur du phénomène, avec des exemples concrets d'opérateurs tels que Polymarket et Kalshi.

La première présentation a montré que les marchés prédictifs sont autorisés dans certaines juridictions, interdits dans d'autres, et font l'objet de litiges juridiques en cours. Elle a mis en évidence six catégories de risques : les jeux d'argent illégaux, les produits dérivés financiers illégaux, la manipulation politique, l'éthique, le délit d'initié et le manque de transparence.

La deuxième présentation a documenté la croissance rapide de ces plateformes. Les préoccupations portent notamment sur l'opacité des transactions, la vulnérabilité au délit d'initié et à la manipulation, ainsi que la répartition asymétrique des bénéfices.

Une majorité des membres du Groupe a estimé que les marchés prédictifs représentaient un risque pour l'intégrité des compétitions. Certains participants ont fait remarquer que les risques sous-jacents ne sont pas nouveaux, mais qu'ils trouvent de nouvelles expressions à travers ces plateformes.

Le groupe continuera à suivre de près ces évolutions.

VI. ORGANISATION INTERNE, COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

15. ARTICLES SUR LES PLATEFORMES NATIONALES ET LES PARIS SUR LES ENFANTS

Le groupe consultatif a pris note du projet d'article intitulé « National Sports Integrity Platforms: Why Coordination Matters » (Plateformes nationales pour l'intégrité du sport : pourquoi la coordination est importante), présenté par Douglas Robinson. Cet article est le premier d'une série à paraître publiée par le Conseil de l'IFHA, rédigée en coopération avec le Hong Kong Jockey Club.

Le Groupe a remercié M. Robinson pour sa présentation et pour son travail sur cet article.

Le Groupe consultatif a pris note du projet d'article intitulé « Stop Betting on Kids – Protect Youth Sports Before It's Too Late » (Arrêtez de parier sur les enfants – Protégez le sport chez les jeunes avant qu'il ne soit trop tard). Il a approuvé l'article et a donné son accord pour sa publication.

16. RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Groupe consultatif a pris note du rapport d'activité de la Communauté de Macolin 2024-2025, publié sur le site web du Conseil de l'Europe.

VII. SOUTIEN AU COMITÉ DE SUIVI

17. ÉTAT DES SIGNATURES ET DES RATIFICATIONS

Le Groupe consultatif a pris note des informations fournies par le Secrétariat.

Il a rappelé que l'un des objectifs stratégiques est de relier les cinq continents au sein d'un cadre de coopération commun.

Le Groupe s'est félicité de la décision du Comité des Ministres, prise lors de sa 1556e réunion le 8 avril 2026, d'inviter le Brésil à signer et à ratifier la Convention de Macolin.

18. COMITÉ DE SUIVI

Le Groupe consultatif a pris note de la présentation par Kornelija Tiesnesyte, présidente du Comité de suivi, de la stratégie du Comité pour 2026-2027. Cette stratégie définit deux ambitions : agir en tant qu'acteur mondial de la mise en œuvre de la Convention et servir de référence mondiale pour les politiques publiques en matière de manipulation des compétitions sportives.

Le Groupe a pris note des lignes directrices sur les paris raisonnables, qui proposent un cadre fondé sur les risques afin d'aider les régulateurs à cibler les offres de paris présentant les risques les plus élevés pour l'intégrité.

Il a pris note des lignes directrices sur les paris illégaux et de la typologie des opérateurs de paris, qui établissent une classification à cinq niveaux allant de « fiable » à « exclu », fondée sur la conformité, la transparence et le respect des normes internationales.

Il a également pris note des lignes directrices sur la lutte contre le blanchiment d'argent par le biais des paris sportifs, qui identifient les schémas de blanchiment typiques, y compris le rôle croissant des crypto-actifs. Ces lignes directrices proposent des mesures concernant les contrôles d'identité, le signalement, la coopération entre les cellules de renseignement financier et le recouvrement des avoirs. Le Groupe a souligné l'importance de relier ces travaux à la manipulation des compétitions sportives.

VIII. CLÔTURE

19. QUESTIONS DIVERSES

20. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

Le groupe consultatif a pris note de la date envisagée pour sa 11e réunion, qui se tiendrait du 2 au 4 décembre à Vilnius, pendant une semaine de Macolin.

21. CLÔTURE DE LA RÉUNION

ANNEXE I – ORDRE DU JOUR

I. OUVERTURE

1. ACCUEIL
2. ORDRE DU JOUR
3. ÉVOLUTIONS RECENTES AU NIVEAU DU CONSEIL DE L'EUROPE

II. COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

4. ÉVOLUTIONS RECENTES AU NIVEAU INTERNATIONAL ET NATIONAL
5. RESEAU DES MAGISTRATS CHARGES DES QUESTIONS SPORTIVES (MARS)

III. DÉTECTION ET ENQUÊTES

6. ALERTES
7. SUIVI DES COMPÉTITIONS SPORTIVES INTERNATIONALES
8. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

IV. SENSIBILISATION, EDUCATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

9. SUR LE TERRAIN
10. PUBLICITÉ ET PARRAINAGE
11. PROJET ACT II

V. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES APPROCHES

12. ESPORTS
13. ADDICTION
14. MARCHÉS PRÉDICTIONNELS

VI. ORGANISATION INTERNE, COMMUNICATION ET VISIBILITE

15. ARTICLES SUR LES PLATEFORMES NATIONALES ET LES PARIS SUR LES ENFANTS
16. RAPPORT D'ACTIVITÉ

VII. SOUTIEN AU COMITÉ DE SUIVI

17. ÉTAT DES SIGNATURES ET DES RATIFICATIONS

18. COMITÉ DE SUIVI

VIII. CLÔTURE DE LA RÉUNION

19. QUESTIONS DIVERSES

20. DATES DES PROCHAINES REUNIONS

21. CLÔTURE DE LA REUNION

ANNEXE II - LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES

PAYS	NOM	PRÉNOM	FONCTION	INSTITUTION
AUSTRALIE	MOLLER	James	Responsable de la stratégie et de la politique internationale	Sport Integrity Australia
AUSTRALIE	WHITTOCK	Chris	Directeur adjoint - Paris sportifs et manipulation des compétitions	Sport Integrity Australia
AUTRICHE	SEVERIN	Moritzer	PDG	Code de fair-play
AUTRICHE	STUMVOLL	Daniel	Conseiller politique	Ministère fédéral du Logement, des Arts, de la Culture, des Médias et des Sports
BELGIQUE	CASTEELS	Christine	Coordinatrice de projet senior	Police judiciaire fédérale belge
BULGARIE	CHAPOV	Georgi	Expert d'État	Ministère de la Jeunesse et des Sports
CHYPRE	SKORDIS	Stefanos	Président	CCES
CHYPRE	EFTHIMIOU	Efthimios	Vice-président	CCES
CHYPRE	CONSTANTINO	Nicolas	Membre	CCES
CHYPRE	KOURSARIS	Nicolas	Membre	CCES
CHYPRE	IOANNOU	Christina	Membre	CCES
CROATIE	CALIC	SLOBODAN	Chef de service – inspecteur sportif principal	Ministère du Tourisme et des Sports
DANEMARK	PANDURO	Kenneth Wittrup	Consultant spécial	Autorité danoise des jeux
DANEMARK	VOSS	Soren	Responsable du renseignement et des enquêtes	Anti-Doping Danemark
DANEMARK	PEDERSEN	Simon Hoerkjaer	Conseiller en chef	Autorité danoise des jeux
ESTONIE	PERLI	REMO	Responsable des enquêtes	Centre estonien pour l'intégrité dans le sport
FINLANDE	KANANEN	Marko	Responsable de recherche	Centre finlandais pour l'intégrité dans le sport
FINLANDE	IKONEN	Jouko	Responsable des enquêtes	Centre finlandais pour l'intégrité dans le sport
FRANCE	BACHELIER	Alexandra	Responsable juridique Intégrité dans le sport	Ministère des Sports
FRANCE	BORDES	LIONEL	ENQUÊTEUR RÉFÉRENT PARIS SPORTIFS	ANJ
FRANCE	SEGALEN	Corentin Auguste André	Coordinateur de l'ANJ	ANJ
ALLEMAGNE	WELLMAN	Lothar	Conseiller principal	Ministère fédéral de l'Intérieur et des Collectivités locales
ALLEMAGNE	MULLER OELTZ	Robert	Responsable de la division des paris sportifs	GGL Autorité allemande des jeux
GRÈCE	DIMOPOULOU	MARIA	DIRECTRICE DE LA DIRECTION DES LICENCES	COMMISSION HELLÉNIQUE DES JEUX
GRÈCE	KERAMARIS	VASILEIOS	CONSEILLER JURIDIQUE	EPATHLA
GRÈCE	MAVROTAS	George	Président de la Plateforme nationale, Secrétaire général des sports	Ministère hellénique de l'Éducation et des Sports

PAYS	NOM	PRÉNOM	FONCTION	INSTITUTION
GRÈCE	VOURAKIS	ANTONIOS	CONSEILLER EN ORGANISATION D'ENTREPRISE ET EN MARKETING	EPATHLA-HGC
GRÈCE	PLEXIDAS	VASILEIOS	DIRECTEUR DE LA POLICE	DIRECTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ
GRÈCE	KONSTANTINIDI	GIANNOULA	AUTORITÉ NATIONALE DE TRANSPARENCE	EPATHLA
GRÈCE	IAKOVIDIS	Ioannis	Commissaire de police	Police hellénique
HONGRIE	TOROK	Bettina	Chargée de mission internationale	Secrétariat d'État aux sports
ISLANDE	OLAFSSON	Orvar	Conseiller principal	Ministère de l'Éducation et de l'Enfance
ITALIE	PARRILLA	Antonio	Responsable	Présidence du Conseil des ministres - Département des sports
ITALIE	MATTIA	Costanzo	Responsable des matchs truqués	Agence des douanes et des monopoles
ITALIE	NAPOLEONI	LUCA	SECRÉTAIRE DE L'UNITÉ D'INFORMATION SUR LES PARIS SPORTIFS - MINISTÈRE ITALIEN DE L'INTÉRIEUR	UNITÉ D'INFORMATION SUR LES PARIS SPORTIFS - MINISTÈRE ITALIEN DE L'INTÉRIEUR
ITALIE	GRASSI	Valerio	Responsable	ADM - Agence des douanes et des monopoles (Italie)
ITALIE	GIULIANI	Antonio	Directeur du Bureau des jeux d'argent et des paris en ligne	Agence des douanes et des monopoles
LITUANIE	TIESNESYTE	Kornelija	conseillère	Agence antidopage de Lituanie
MAROC	EL KSSEYER	Ismail	Directeur des opérations	MDJS
MAROC	KADIRI HASSANI	Ali	Chef de cabinet du PDG	MDJS
NORVÈGE	TYSSE	Eirik Haugen	Conseiller principal	Autorité norvégienne des jeux et des fondations
RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE	GIRLEA	Iulia	Consultante principale du département juridique et des ressources humaines	Agence nationale antidopage de la République de Moldavie
RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE	MUNTEAN	VICTOR	Procureur	Parquet anticorruption de la République de Moldavie
POLOGNE	JANUS	Henryk	spécialiste en chef chargé des missions liées à la lutte contre la manipulation des compétitions sportives	Ministère des Sports et du Tourisme
POLOGNE	GILARSKI	ADAM	Responsable de l'intégrité	FÉDÉRATION POLONAISE DE FOOTBALL
POLOGNE	PAJAK	Dawid	Spécialiste	Police
PORTUGAL	ESPINHO	Maria	Inspectrice des jeux	Tourisme du Portugal, SRIJ (autorité de régulation des paris sportifs en ligne)
PORTUGAL	RIBERIO	Luis	Directeur adjoint de l'Unité nationale de lutte contre la corruption et expert en plateformes	Police judiciaire
SAINT-MARIN	MAZZA	Martina	Comité exécutif de Noc	NOC

PAYS	NOM	PRÉNOM	FONCTION	INSTITUTION
SAN MARINO	ARMENI	GIULIA	BRIGADIER	CORPS DE LA GENDARMERIE DE SAINT-MARIN
SERBIE	PETRONIJEVIC	Marija	Chef du groupe	Ministère des sports
SERBIE	PRIBICEVIC	Uros	Ministre adjoint	Ministère des Sports
SLOVAQUIE	CAVOJ	Jakub	Responsable de l'intégrité	Fédération slovaque de football
SLOVAQUIE	PAVLIS	Martin	Responsable de l'intégrité	Agence slovaque antidopage
SLOVÉNIE	VREVC ZLAJPAH	Žiga	Conseiller principal	Ministère de l'Économie, du Tourisme et des Sports
ESPAGNE		Estela	CONSEILLÈRE TECHNIQUE EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION DES JEUX D'ARGENT	DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RÉGLEMENTATION DES JEUX D'ARGENT
SUÈDE	KORHONEN	Dan	Responsable de l'intégrité	Confédération suédoise des sports
SUÈDE	BERGMAN	Daniel	Enquêteur	Autorité suédoise des jeux
SUÈDE	WAHLBERG	Samuel	Président	Groupe de Copenhague
SUISSE	EICHENBERGER	Patrik	Directeur adjoint	Autorité fédérale de surveillance des jeux de hasard/NP suisse
TURQUIE	OZCAKMAK	İnanç	Directeur général adjoint	Ministère de la Jeunesse et des Sports
TURQUIE	TUGBA-OZKARSLIGIL	Ayse	Avocate et conseillère	Présidence de l'organisation Spor Toto
UKRAINE	NATALIIA	Radchuk	Chef du département de la coopération internationale et de l'intégration européenne	Ministère de la Jeunesse et des Sports
UKRAINE	DMYTRO	PANKO	Secrétaire d'État par intérim	Ministère de la Jeunesse et des Sports de l'Ukraine
UKRAINE	OLEKSII	Perevezetsev	Premier vice-président	Comité national olympique
UKRAINE	POLUBINSKYI	Denys	Expert principal	Ministère de la Jeunesse et des Sports
UKRAINE	DAVYDENKO	Andrii	Président du Comité d'éthique et de fair-play	Fédération ukrainienne de football
ROYAUME-UNI	OLIVER	Nick	Responsable du renseignement	Commission des jeux de hasard de Grande-Bretagne

OBSERVATEURS

PAYS	NOM	PRÉNOM	FONCTION	INSTITUTION
ARGENTINE	BRANCA	Rodrigo Nahuel	Responsable juridique principal	Unité spécialisée dans la lutte contre les jeux d'argent de la ville autonome de Buenos Aires
BRÉSIL	RIBEIRO	MAYRA	COORDINATRICE DES TRAITÉS ET DE LA REPRÉSENTATION INTERNATIONALE	DIRECTION GÉNÉRALE DU RECOUVREMENT DES AVOIRS ET DE LA COOPÉRATION JURIDIQUE INTERNATIONALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU BRÉSIL
BRÉSIL	MOTA	Bernardo		MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES - BRÉSIL
BRÉSIL	RESENDE	Carlos Renato	Sous-secrétaire chargé du suivi et de la surveillance	Ministère des Finances
BRÉSIL	WAINER	André	Coordinateur du suivi et de la lutte contre le blanchiment d'argent	Ministère des Finances
BRÉSIL	MENDONCA	Danilo	Général - coordinateur	Ministère des Sports
BRÉSIL	CAVALCANTI	THIAGO	PREMIER SECRÉTAIRE (DIPLOMATE)	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES - BRÉSIL
CANADA	EST	Jocelyn	Responsable des affaires internationales	Gouvernement du Canada/Sport Canada
CANADA	NEMETH	Bradlee	Gestionnaire, Politiques et programmes	Sport Intégrité Canada
CANADA	GRANT	Scott	Responsable principal des enquêtes	Sport Integrity Canada
JAPON	INAGAKI	Hironori	Associé, avocat / Directeur général • Responsable du secrétariat	Nishimura & Asahi (Gaikokuho Kyodo Jigyo) / Conseil pour la promotion de l'écosystème sportif
JAPON	TERAGAKI	Yusuke	Directeur adjoint	Agence japonaise des sports
JAPON	IWAKI	MINORU	Directeur	Conseil pour la promotion de l'écosystème sportif (C-SEP)
JAPON	INAGAKI	HIRONORI	Avocat associé / Directeur général • Responsable du secrétariat	Nishimura & Asahi (Gaikokuho Kyodo Jigyo) / Conseil pour la promotion de l'écosystème sportif
MALTE	MUMFORD	Shaun	Cadre supérieur - Intégrité des paris sportifs	Autorité des jeux de Malte
MALTE	AZZOPARDI	Giulanca	Analyste	Autorité des jeux de Malte

INVITÉ

NOM	PRÉNOM	FONCTION	INSTITUTION/ORGANISATION
ALEXANDRAKIS	Evangelos	Responsable principal - Politiques et affaires institutionnelles	Directeur des investissements
BRAEKEVELD	Dieter	Responsable	Directeur des investissements
PALATES	Panayotis	Médiateur	Chypre
IOANNOU	Giannis	Président	Organisation sportive de Chypre
OJEDA	Jorge	Responsable de l'intégrité	CONMEBOL

NOM	PRÉNOM	FONCTION	INSTITUTION/ORGANISATION
GARAY	Graciela	Directrice de l'éthique, de la conformité et de l'intégrité	CONMEBOL
SCHINDLER	BENJAMIN	Responsable senior des affaires juridiques	FIBA
RICH	Liam	Responsable senior de l'intégrité	FIFA
PORTUGAL	Francisco	Coordinateur de la lutte contre la corruption pt	INTERPOL
AUCLAIR	Philippe	Journaliste d'investigation	JOSIMAR, THE GUARDIAN
MACE	Thomas	Vice-président directeur, Produits et stratégie, Services d'intégrité	Sportradar
CHYHRYN	Vladyslav	Stagiaire	ONU DC
O'LAOIRE	Ronan	Coordinateur de programme - Programme de l'ONU DC pour la protection du sport contre la corruption et la criminalité économique	ONU DC

CONSEIL DE L'EUROPE

NOM	PRÉNOM	FONCTION
SAYDÉ	Nicolas	Secrétaire de la Convention de Macolin
DAVID	Elodie	Chargée de projet